

Conseil municipal du 6 mars 2018

Convocation le 26 Février 2018

Présents : MM Claude BOURNE, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Bernadette MONNET, Christine PAPON, Julie PEYRARD, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Absents : MM Thierry DUMOULIN, Christian LETOVANEC, Mmes Corinne LAGUT,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 6 Février 2018

Urbanisme:

Demande de retrait d'un PC pour maison individuelle par le pétitionnaire, Haut des Fayolles

PC déposé pour une maison individuelle, Haut des Fayolles

2 PC modificatifs déposés pour des maisons individuelles

Une DP accordée pour un abri Route de Desviages

Une DP accordée pour une division de parcelle RD 52

Une DP accordée pour un abri agricole cote miche Est

Une DP déposée pour une modification de façade et extension Quartier Galaure

Le 03 avril, lors du prochain conseil municipal, les porteurs d'une unité de méthanisation privé sur Geyssans, nous présenterons leur projet.

PLU :

Finalisation diagnostic du territoire. Présentation de ce rapport aux Personnes publiques Associées (PPA) le 13 mars à 14h00.

Bâtiments communaux

- Salle polyvalente :

- Travaux d'accessibilité, mise en peinture hall et bureau terminés
- Borne wifi « Cigale » installée et opérationnelle

- Mairie : mise en peinture bureau maire, salle du conseil et secrétariat en cours

- Monsieur Le Maire de Geyssans souhaiterait qu'une réflexion préalable soit menée sur la construction d'une salle de restauration scolaire et l'amélioration des locaux annexes de la salle polyvalente.

Il propose de se faire accompagner dans cette réflexion par l'association de Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme (CAUE) qu'il a pu rencontrer le 15 Février.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au CAUE pour cette prestation qui s'élèverait à 8 jours de travail dont 4 pris en charge dans le montant de l'adhésion.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (12 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)

Décide d'adhérer au CAUE de la Drôme pour un montant de 1902 € annuel et d'accepter l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage avec le CAUE de la Drôme pour un montant de 1542 €.

Autorise Mr Le Maire à signer le bulletin d'adhésion et la convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage avec le CAUE de la Drôme si joint pour modèle

Dit que les crédits correspondants seront prévus à l'article 202 du budget communal 2018

- Monsieur Le Maire explique que le SDED vient soutenir les dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). En contrepartie, le SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

Pour bénéficier de ce soutien, la commune adhère jusqu'au 31 décembre 2020 au service de Conseil en Energie du SDED. Cette adhésion fait l'objet de la délibération du Conseil Municipal n° 40.2017 du 07/11/2017.

Monsieur le Maire expose que la salle polyvalente de Geyssans construite à la fin des années 80 nécessite une rénovation. Ce bâtiment accueille tout au long de l'année les associations et l'école pour leurs activités sportives, culturelles, périscolaires ainsi que la cantine.

Compte tenu du temps d'utilisation de cet ensemble polyvalent une amélioration énergétique permettrait une réduction importante des frais de fonctionnement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide: (12 Pour, 0 Contre, 0 Abstentions)
 - d'autoriser le Maire, en application du règlement joint en annexe, à solliciter auprès du SDED une aide financière au titre de l'amélioration énergétique du bâtiment communal « salle polyvalente » selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant total de l'opération :	31 240 € HT
Autofinancement (avant aide SDED) 36.5 % soit	11 403 €
Fonds de concours Agglo :	9 275 €
Département (tranche 1) :	4 850 €
Département (tranche 2) :	5 712 €
SDED : <i>Non déterminé, montant maximum 5 155 €</i>	

- de céder au SDED les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) issus des travaux réalisés.

Finances :

- Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal un courrier de la DGFIP de Romans Bourg de Péage concernant les pièces irrécouvrables de la liste n° 3034210211 et donc de la demande d'admission en non-valeurs de ces pièces pour un montant de 645.95 €.

Il précise qu'une décision d'admission en non-valeur n'éteint pas la dette du redevable.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (Pour 7, Contre 0, Abstentions 5)
 Approuve l'état de côtes irrécouvrables présenté et déclare l'admission en non-valeur de la somme de 645.95 €

Précise que les crédits nécessaires seront prévus au compte 6541 du BP 2018.

Autorise le Maire à signer l'état transmis par Le Comptable Public

- L'équipe enseignante de la Commune de Geyssans a prévu une sortie scolaire avec nuitée pour chaque classe. Les élèves partent en classe verte à DARBRES en Ardèche du 12 au 16 Mars 2018 sur les thèmes « sport pleine nature, découvertes, nature »

Une participation financière est demandée à la Commune de Geyssans pour diminuer la charge financière des familles.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de participer à hauteur d'un montant de 4 000€ pour l'ensemble de cette sortie scolaire par versement à l'association des parents d'élèves les Ecureuils. dit que les crédits correspondants seront prévus à l'article 6574 du budget communal 2018

Vote des comptes administratifs, des comptes de gestion et affectation du résultat : acceptés

- Budget Communal

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	253 574.10 €	0.00 €	651 337.22 €
Opérations de l'exercice 2017	145 605.43 €	170 276.94 €	276 368.25 €	362 780.93 €
Totaux	145 605.43 €	423 851.04 €	276 368.25 €	1 014 779.21 €
Résultats de Clôture	0.00 €	278 245.61 €	0.00 €	738 410.96 €

Restes à réaliser : 147 931.00 € en dépenses ; 33218.27 € en recettes

Affectation du résultat au 1068 de 0.00 €

- Budget Chaufferie Bois

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	00.00 €	1 500.58 €	0.00 €	2 341.81 €
Opérations de l'exercice 2017	10503.72 €	11 797.22 €	27 303.71 €	29 095.99 €
Totaux	10 503.72 €	13 297.80 €	27 303.71 €	44 735.60 €
Résultats de Clôture	0.00 €	2 794.08 €	0.00 €	6 928.17 €

Affectation du résultat au 1068 de 0.00€

Monsieur le maire propose de ne pas modifier les taux des taxes directes communales et demande aux conseillers d'y réfléchir pour le prochain conseil municipal

Divers :

- Vente de fleurs au profit de l'ADMR les 10, 11, 12 mars, merci aux bénévoles ;
- Concert de Romanscadence le 25 mai à 20h dans l'église
- Présentation de Valence Romans Habitat par le biais d'un diaporama

Evénements du mois : (février)

- 08 Réunion "coin lecture": inauguration, horaires d'ouverture
- 08 Conseil Communautaire vote définitif du PLH
- 23 Assemblée générale du comité des fêtes : bilan financier, mouvement de bénévoles, débat sur la fête du village ;
- 02 Rencontre service aggro déchets: faisabilité de la redistribution des conteneurs pour privilégier les Geyssanais
- 02 Conseil d'école: infos sur les projets, fête école, classe verte....
- 03 Maintien des réunions G8 'CCAS' pour donner des informations aux administrés sur CMU, téléalarmes....

Fin du conseil : 22h00

Prochain conseil municipal le mardi 3 Avril à 20h00

